

Mail type à destination de son ou sa conseiller·ère bancaire Volontaires du Climat

1) Copiez/collez l'OBJET ET LE CORPS DE TEXTE dans votre mail à destination de votre conseiller·ère bancaire

- **Objet**

Demande d'informations sur l'utilisation de mon épargne à des fins environnementales et sociales

- **Corps de texte**

[Madame/Monsieur...]

Je vous écris pour une demande d'informations sur l'utilisation que fait la banque de mon épargne ainsi que sur les offres que vous êtes en mesure de me proposer pour que celle-ci soit utilisée exclusivement à des fins environnementalement et socialement durables.

J'ai vu récemment que certaines banques avaient pris l'engagement de réduire leur financement des énergies fossiles, mais que ces dernières semblent demeurer aujourd'hui encore beaucoup plus soutenues que les énergies renouvelables.

Ces initiatives sont importantes et je souhaiterais qu'elles puissent aller encore plus loin. Il y a aujourd'hui urgence à agir, le changement climatique étant bel et bien réel et ses conséquences gravissimes pour chacun·e. Je pense au risque financier lié au changement climatique, mais aussi et surtout à notre avenir. **C'est pourquoi je ne souhaite plus que mon épargne participe au financement de projets polluants et non durables.**

Je voudrais donc être informé du degré auquel mon épargne finance des investissements socialement et environnementalement durables (financement de la transition énergétique et des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire par exemple) ou au contraire des projets non durables, liés notamment aux énergies fossiles.

[***** **FACULTATIF : TEXTE SPÉCIFIQUE À AJOUTER ICI** *****]

Par ailleurs et en fonction de vos réponses, pouvez-vous m'indiquer les offres que vous êtes dans la mesure de me proposer afin que mon épargne participe exclusivement au financement de projets durables ?

En vous remerciant pour votre attention et dans l'attente de votre retour,

Cordialement,

[Nom, prénom]

2) Selon les produits d'épargne que vous détenez, vous pouvez si vous le souhaitez rajouter un ou des TEXTE(S) SPÉCIFIQUE(S)

Produit d'épargne	Description	[TEXTE À COPIER/COLLER]
<p>Livret A</p>	<p>Une grande partie de l'argent est récoltée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). La CDC en flèche une partie vers des projets de logements sociaux ou vers d'autres projets durables, mais le reste des fonds est placé sur les marchés financiers et peuvent profiter à des entreprises ou à des projets non durables (énergies fossiles par exemple).</p> <p>La partie non collectée par la CDC est utilisée par la banque comme elle le souhaite.</p>	<p>En ce qui concerne mon Livret A, quelle est l'utilisation que la banque fait de l'argent non récolté par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ? La banque a-t-elle des critères sociaux et environnementaux pour l'utilisation de ce capital ? Ce dernier finance-t-il ou est-il investi dans des projets ou entreprises d'énergies fossiles, et sous quelle proportion ? À l'inverse, finance-t-il ou est-il investi dans des entreprises ou des projets durables : secteur de la transition écologique (énergies renouvelables par exemple) ou économie sociale et solidaire. Sous quelle proportion ?</p>
<p>Livret de développement durable et solidaire (LDDS)</p>	<p>Sur le montant total de l'épargne, 60 % sont collectés par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et 40 % sont conservés par la banque.</p> <p>Les fonds centralisés par la CDC sont en partie fléchés vers des projets de logements sociaux ou autres projets durables, mais une partie est placée sur les marchés financiers et peut profiter à des entreprises ou projets non durables (énergies fossiles par exemple).</p> <p>En ce qui concerne les capitaux conservés par la banque, seulement 10 % de l'épargne sont théoriquement utilisés sous forme de crédits aux particuliers qui ont pour projet de réaliser des travaux d'économie d'énergie. Le reste est investi dans des prêts aux PME, mais sans considération sociale ou environnementale.</p> <p>Cependant, les banques ont l'obligation de proposer chaque année aux détenteurs et detentrices de LDDS de faire un don à une entreprise de l'économie sociale et solidaire. La loi oblige également la banque à fournir chaque année un bilan annuel public. Celui-ci est souvent inconnu des épargnant-es. Il est en outre difficile à trouver, à lire et à comprendre.</p>	<p>En ce qui concerne mon LDDS, quelle est l'utilisation précise des 40 % de l'argent qui ne sont pas collectés par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ? Ce capital finance-t-il ou est-il investi dans des projets ou entreprises d'énergies fossiles, et sous quelle proportion ? Plus précisément concernant les 80 % conservés par la banque qui sont utilisés sous forme de prêts et de financements destinés aux PME françaises : la banque a-t-elle des critères sociaux et environnementaux ? Cet argent finance-t-il ou est-il investi dans des entreprises ou des projets durables : secteur de la transition écologique (énergies renouvelables par exemple) ou économie sociale et solidaire. Sous quelle proportion ?</p>

Courrier proposé par



**Agence
Parisienne
du Climat**

En partenariat avec



**Les Amis
de la Terre**

<p>Livret d'épargne populaire</p>	<p>L'épargne finance en partie des projets de logements sociaux. Le reste est investi sous forme de crédits, d'actions et d'obligations, sans aucun critère environnemental ou social.</p>	<p>En ce qui concerne mon Livret d'épargne populaire, en quelle proportion finance-t-il des projets de logements sociaux ? Quelle est l'utilisation du pourcentage restant de mon épargne ? La banque a-t-elle des critères sociaux et environnementaux pour l'utilisation de ce capital ? Ce dernier finance-t-il ou est-il investi dans des projets ou entreprises d'énergies fossiles, et sous quelle proportion ? À l'inverse, finance-t-il ou est-il investi dans des entreprises ou des projets durables : secteur de la transition écologique (énergies renouvelables par exemple) ou économie sociale et solidaire. Sous quelle proportion ?</p>
<p>PEL</p>		<p>En ce qui concerne mon PEL, quelle est l'utilisation de mon épargne ? La banque a-t-elle des critères sociaux et environnementaux pour l'utilisation de ce capital ? Ce dernier finance-t-il ou est-il investi dans des projets ou entreprises d'énergies fossiles, et sous quelle proportion ? À l'inverse, finance-t-il ou est-il investi dans des entreprises ou des projets durables : secteur de la transition écologique (énergies renouvelables par exemple) ou économie sociale et solidaire. Sous quelle proportion ?</p>
<p>CEL</p>	<p>Argent détenu par la banque</p>	<p>En ce qui concerne mon CEL, quelle est l'utilisation de mon épargne ? La banque a-t-elle des critères sociaux et environnementaux pour l'utilisation de ce capital ? Ce capital finance-t-il ou est-il investi dans des projets ou entreprises d'énergies fossiles, et sous quelle proportion ? À l'inverse, finance-t-il ou est-il investi dans des entreprises ou des projets durables : secteur de la transition écologique (énergies renouvelables par exemple) ou économie sociale et solidaire. Sous quelle proportion ?</p>
<p>Livrets non réglementés</p>		<p>En ce qui concerne mes autres livrets, quelle est l'utilisation de mon épargne ? La banque a-t-elle des critères sociaux et environnementaux pour l'utilisation de ce capital ? Ce capital finance-t-il ou est-il investi dans des projets ou entreprises d'énergies fossiles, et sous quelle proportion ? À l'inverse, finance-t-il ou est-il investi dans des entreprises ou des projets durables : secteur de la transition écologique (énergies renouvelables par exemple) ou économie sociale et solidaire. Sous quelle proportion ?</p>

Courrier proposé par



**Agence
Parisienne
du Climat**

En partenariat avec



**Les Amis
de la Terre**

<p>Compte courant</p>		<p>En ce qui concerne mon compte courant, quelle est l'utilisation de mon épargne ? La banque a-t-elle des critères sociaux et environnementaux pour l'utilisation de ce capital ? Ce dernier finance-t-il ou est-il investi dans des projets ou entreprises d'énergies fossiles, et sous quelle proportion ? À l'inverse, finance-t-il ou est-il investi dans des entreprises ou des projets durables : secteur de la transition écologique (énergies renouvelables par exemple) ou économie sociale et solidaire. Sous quelle proportion ?</p>
<p>Placements dans les marchés financiers</p> <p>Assurance-vie, gestion collective et actionnariat direct, épargne salariale, épargne retraite</p>	<p>Argent non détenu par la banque</p>	<p>En ce qui concerne mes placements, savez-vous quel en est l'utilisation et si des critères sociaux et environnementaux sont pris en compte ? Ces placements financent-ils ou sont-ils investis dans des projets ou entreprises d'énergies fossiles, et sous quelle proportion ? À l'inverse, financent-ils ou sont-ils investis dans des entreprises ou des projets durables : secteur de la transition écologique (énergies renouvelables par exemple) ou économie sociale et solidaire. Sous quelle proportion ?</p>

Courrier proposé par



En partenariat avec

